



**S** AGENCE  
NATIONALE  
DU **SPORT**

# DISPOSITIF CLUBS

## « PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX »

CAMPAGNE 2022



# SOMMAIRE

---



**01**

Cadre général

**02**

Actions éligibles

**03**

Informations pratiques

**04**

Bilan des actions  
financées en 2021

**05**

Calendrier

**06**

Annexes

01

---

# Cadre général

# Contexte

- ▶ À la suite de la campagne 2021 comptabilisant près de **1 700 actions** soutenues et représentant près de **2,8 millions d'Euros attribués aux clubs F.F.F.**, la Fédération relance pour la 4<sup>e</sup> année consécutive la gestion du dispositif « Projets Sportifs Fédéraux » de l'Agence Nationale du Sport au profit de ses clubs affiliés.
- ▶ La Fédération poursuit ainsi la mise en adéquation des attributions de subventions en faveur des projets portés par ses clubs par rapport à ses **priorités de développement**, à savoir :
  - ⊙ **La diversification de ses pratiques**
  - ⊙ **Le développement de la pratique féminine**
  - ⊙ **Le développement du football loisir**
  - ⊙ **La structuration de ses clubs**
  - ⊙ **Le développement du Programme Educatif Fédéral**
  - ⊙ **La dynamisation de l'arbitrage amateur**





# Contexte

- ▶ Par ailleurs, les actions suivantes feront l'objet d'une attention particulière :
  - ⊙ **Correction des inégalités sociales et territoriales** en matière d'accès aux pratiques, en particulier en direction de la pratique féminine et des personnes en situation de handicap
  - ⊙ **Renforcement de la lutte contre les dérives** (discriminations, homophobie, radicalisation...) et les violences dans le sport (harcèlement, violences physiques et sexuelles)
  - ⊙ **Actions portées par des clubs issus de territoires prioritaires** (QPV / ZRR)

# Conditions d'éligibilité et de financement



## Porteurs de projet éligibles au dispositif

**Clubs affiliés à la FFF,  
Districts, Ligues**  
(hors Corse, Polynésie-Française,  
Nouvelle Calédonie,  
Saint-Pierre-et-Miquelon  
gérés par les instances  
déconcentrées de l'Etat)

3

## Nombre d'actions déposées

**Chaque club** pourra solliciter une  
subvention **pour 3 actions au  
maximum**

## Cas des clubs omnisports

Les sections « Football » d'un  
club omnisport peuvent  
désormais déposer un dossier  
dans le cadre du dispositif PSF



## Seuils et plafonds de financement

**Aide minimum de 1 500 € par  
porteur de projet** (1 000 € pour les  
clubs situés en ZRR ou dans une  
commune inscrite dans un contrat  
de ruralité ou dans un bassin de vie  
comprenant au moins 50% de la  
population en ZRR)

Le montant d'aide pour chaque  
action subventionnée **ne peut pas  
dépasser 50% du budget  
prévisionnel de l'action**

# Conditions d'éligibilité et de financement



**Le projet devra s'inscrire impérativement dans un ou plusieurs objectif(s) opérationnel(s) de l'Agence Nationale du Sport**  
(promotion du sport santé, développement de la pratique, développement de l'éthique et de la citoyenneté),  
**et dans les 6 axes du plan de développement fédéral « Performance 2024 »**  
(cités sur la page précédente)



Le dossier devra être déposé  
**au plus tard le 31 mai 2022**  
sur la plateforme [Le Compte Asso](#)



Pour être financée sur la  
campagne 2022, l'action doit  
impérativement avoir commencé  
**avant le 31 décembre 2022**

02

---

# Actions éligibles



## 2.1 | Promotion du sport santé

# DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FOOT EN MARCHANT

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place d'une offre de pratique « Foot en marchant » dans le cadre d'une nouvelle section loisir ou au sein d'une section loisir existante



Licencié(e) FFF +45 ans H/F, et public sport adapté/handisport H/F



Existence d'une section loisir reconnue par la FFF; 10 participant(e)s licencié(e)s loisirs FFF au minimum

Organisation d'initiations et/ou d'évènements à destination de nouveaux publics



Licencié(e) FFF +45 ans H/F, et public sport adapté/handisport H/F



2 évènements au minimum mis en place ; 15 participant(e)s minimum (3 équipes)



# DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE FIT FOOT

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place d'une offre de pratique « Fit Foot » dans le cadre d'une nouvelle section loisir ou au sein d'une section loisir existante



Ouvert à tout public licencié H/F ; Public féminin prioritaire



Existence d'une section loisir reconnue par la FFF ;  
10 participantes licenciées loisir FFF au minimum (pour la saison en vigueur au moment de l'action)

Organisation d'initiations et/ou d'évènements de découverte à destination de nouveaux publics



Ouvert à tout public licencié ou non licencié H/F ; Public féminin prioritaire



2 initiations/événements mis en place au minimum ; 10 participantes minimum (licenciées et non licenciées)



# Fit Foot



# DÉVELOPPEMENT D' ACTIONS DE PRÉVENTION

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place de campagnes de formation aux gestes de premiers secours, de campagnes d'information sur les commotions cérébrales ; sur la lutte contre le dopage, sur la prévention des conduites addictives et sur l'hygiène de vie du sportif (ateliers PEF sur l'hydratation ou l'alimentation)



Licencié(e)s



Nb licencié(e)s formé(e)s

Mise en place d'actions de prévention primaire pour réduire les blessures (échauffement structuré à visée préventive), de gestion médico-psychologique des accidents sportifs sur le terrain et de formation aux campagnes médicales



Educateur(trice)s



Nb éducateur(trice)s formé(e)s



## 2.2 | Développement de la pratique

# DEVELOPPEMENT DE L'ARBITRAGE

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Organisation d'ateliers de sensibilisation à la fonction d'arbitre (quiz vidéo, jeu de lois...)



Licencié(e)s et parents



- Nombre de personnes sensibilisées
- Diminution des actes d'incivilité pendant les matchs



# DÉVELOPPEMENT ET STRUCTURATION DE LA PRATIQUE FÉMININE

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

**Mise en place d'actions promotionnelles (journée portes-ouvertes, ...) pour augmenter le nombre de pratiquantes**



Non licenciées de tout âge



- Nombre de nouvelles joueuses licenciées
- Nombre d'équipes N/N+1

**Mise en place de sessions de formations visant à augmenter le nombre d'encadrant(e)s et à améliorer le niveau de compétence**



H/F encadrant des équipes féminines ou investis dans le projet féminin du club



- Nombre d'éducateurs(trices) et de dirigeants/es N/N+1
- Nombre de formations suivies

**Elaboration et mise en œuvre d'un projet club pour structurer et développer l'Ecole Féminine de Football**



Licenciées U6F-U13F



- Evolution du nombre de joueuses et taux de fidélisation U6F-U13F N/N+1
- Niveau de labélisation FFF Féminines



# DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE FUTSAL

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Création d'une section futsal ou ouverture d'une nouvelle catégorie (jeunes, enfants, féminine)



U6-Séniors H/F



- 8 licencié(e)s dans la catégorie avec licence spécifique pour tous
- 1 séance hebdomadaire sur la saison





# DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL DANS LE MILIEU SCOLAIRE

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place d'actions de découverte et d'initiation du football au sein des écoles primaires



U8-U11 filles-garçons



- Nombre d'interventions d'un(e) éducateur(trice) de club au sein d'une école
- Nombre de convention « tripartite » signée entre un club, une école et la mairie

Mise en place d'actions de création de passerelle entre le club et l'école de proximité



U8-U11 filles-garçons



- Nombre d'interventions d'un éducateur de club au sein d'une école
- Nombre de convention « tripartite » signée entre un club - une école et la mairie



# DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE PRATIQUE LOISIR\*

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Création d'une section Foot Loisir au sein du club via le processus partagé par la FFF/Ligue/District



Dirigeant(e)s et éducateur(trice)s



- Nombre de licences Loisir dans le club
- Validation de la Section par les instances

Participation à des événements organisés par le District liés à une pratique loisir (critériums, événement promotionnel...)



Tout licencié(e)



- Nombre de licencié(e)s prenant part à l'offre de pratique



\* Pratiques loisirs : Foot à 11, Foot à 8, Beach Soccer, Futsal, Foot5, Futnet, Golf Foot, Fit Foot, eFoot, Foot en Marchant



# DEVELOPPEMENT ET STRUCTURATION DE LA PRATIQUE DES JEUNES

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

### Mise en place de journées portes ouvertes et/ou de stages au sein du club



Non-licencié(e)s  
(portes-ouvertes)  
U6-U13 H/F (stages)



- Nombre de nouveaux licencié(e)s U16-U13 H/F N/N+1
- Nombre de participant(e)s

### Elaboration et mise en œuvre d'un projet club pour structurer et développer l'Ecole de Football



Licenciés U6-U13 garçons



- Evolution du nombre de joueurs et taux de fidélisation U6F-U13 N/N+1
- Nombre d'équipes engagés sur les plateaux
- Niveau de labélisation atteint



## 2.3 | Développement de l'éthique et de la citoyenneté

# ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place d'actions visant à développer la gestion éco-responsable du club, en lien avec le guide pratique « mon club de football éco-responsable »



Dirigeant(e)s, éducateur(trice)s, licencié(e)s, parents et acteur(trice)s de l'écosystème du club



- Nb personnes impactées ;
- Selon le sujet:
  - Mesure de la réduction des déchets ;
  - Economie d'énergie ;
  - Kms parcourus en covoiturage / mobilité douce ou active ;
  - Etc...

Mise en place d'actions visant à sensibiliser à l'éco-responsabilité au sein du club et/ou sur un événement, en lien avec le PEF ou des partenaires experts



U8-U15 H/F



- Nb personnes impactées ;
- Collaboration avec des partenaires experts ;
- Nb actions ponctuelles organisées ;
- Mise en place d'un système d'évaluation d'impact (questionnaire) sur le tri des déchets, le comportement des licenciés... ;



# LE FOOTBALL COMME OUTIL D'INSERTION

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mise en place d'actions structurantes ou événements visant à proposer une pratique inclusive et partagée comme outil de cohésion et d'animation des territoires



- Personnes ayant le statut de réfugié(e)s, mineur(e)s non accompagné(e)s, migrants, demandeurs d'asile,
- Personnes sans domicile fixe
- Personnes domiciliées en territoires carencés (ZRR, QPV, QRR)
- Personnes souffrant d'un handicap physique, mental ou sensoriel



- Concours et soutien d'experts et partenaires (comités locaux de la FFSA/FFH, associations d'experts, collectivités, services de l'Etat...)
- Utilisation des fiches PEF/vidéos de la Charte d'Ethique et de Déontologie
- Lien avec les programmes Paris 2024 (ex : Semaine Olympique)



# DEVELOPPEMENT DE PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mise en place de créneaux de soutien scolaire auprès de ses licencié(e)s au sein du club



U8-U13 F/G



- Nombre de créneaux de soutien scolaire mis en place
- Nombre de licencié(e)s participants
- Inscription au dispositif « Puissance Foot »



# PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DU PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

**Organisation d'ateliers/animations permettant de faire vivre le Programme Educatif Fédéral dans le club et/ou auprès des licencié(e)s**



U6-U19 H/F



- Engagement du club dans le dispositif
- Nombre d'actions mises en place et remontées sur le site internet dédié
- Résultat du club au Challenge National PEF

**Organisation d'animations/d'événements permettant l'épanouissement des licencié(e)s par la citoyenneté, l'ouverture civique, la découverte culturelle, le lien intergénérationnel ou la solidarité (renforcer les liens avec l'armée et les forces de l'ordre, action de solidarité en soutien d'associations nationales, initiation au 7e art, etc...)**



Tout licencié(e)



- Collaboration avec des associations et partenaires institutionnels « experts »





# RENFORCER LE « VIVRE ENSEMBLE » : PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

### Mise en place d'actions de prévention et/ou de réparation contre tout comportement discriminatoire



Tout licencié(e)



- Collaboration avec des associations expertes comme la LICRA (lutte contre le racisme et prévention de la radicalisation), FOOT ENSEMBLE (lutte contre les discriminations), LE TRIMARAN (lutte contre les violences) et les acteurs institutionnels (dont les Forces de l'ordre)

### Mise en place d'actions relatives à la protection des licencié(e)s contre les maltraitances (harcèlement, bizutage, abus,...)



Licencié(e)s et  
parents



- Collaboration avec des associations expertes comme le Comité Ethique et Sport, partenaire expert de la FFF
- Utilisation des fiches PEF dédiées au sujet et vidéo Intégrité de la Charte d'Ethique et de Déontologie du football



# ENGAGEMENT BENEVOLE ET FEMINISATION DE L'ENCADREMENT

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

### Création et/ou animation d'un collectif de bénévoles au sein du club



Joueur(euse)s du club et familles



- Nomination d'un animateur du collectif
- Nombre de licences « volontaires » signées (+10% minimum)

### Mise en place d'actions visant à promouvoir l'activité du club auprès de publics ciblés dans le but de recruter des bénévoles



Etudiant(te)s, actif(ve)s, retraité(ée)s



- Nombre de personnes sensibilisées lors des actions menées (+10% minimum)
- Nombre de nouveaux licenciés (dirigeants, volontaires,...) (+10% minimum)

### Mise en place de sessions de formations visant à augmenter le nombre de dirigeantes et à aider la prise de responsabilités dans le club



F dirigeantes de tout âge



- Nombre de femmes participant aux formations proposées par les instances (+10% minimum)
- Evolution positive du nombre de femmes intégrées dans le Comité Directeur du club



03

---

# Informations pratiques

# Bonnes pratiques pour déposer un dossier



**Une guide d'utilisation de l'outil en ligne « Le Compte Asso » pour vous guider** dans la saisie de votre demande de subvention (voir en annexe)



**Renseigner/Mettre à jour les informations de l'association** (pensez à vérifier que votre RIB est bien à jour sur la plateforme « Le Compte Asso » et au nom exact de l'association)



**Des informations à saisir impérativement** afin que votre dossier soit instruit par les instances fédérales :

- ⊙ Numéro d'affiliation
- ⊙ Code de votre Territoire / Ligue régionale (voir en annexe)
- ⊙ Dispositif fédéral de rattachement de l'action (menu déroulant)

# Bonnes pratiques pour déposer un dossier

- ▶ Des **dépenses non subventionnables** à exclure de votre projet



- ⦿ Construction/rénovation d'infrastructures lourdes
- ⦿ Emploi/apprentissage
- ⦿ Frais pédagogiques d'une formation d'éducateur(trice)s ou de dirigeant(e)s déjà pris en charge par le F.A.F.A.

- ▶ **Le bilan de vos actions subventionnées en 2021 à envoyer parallèlement**



Dans le cas où vous avez bénéficié d'une subvention ANS en 2021, le bilan de votre action devra être saisi de manière dématérialisée sur le Compte Asso avant le 30 juin 2022 (cf partie 04)

- ▶ **Un unique dossier par porteur de projet avec 1, 2 ou 3 action(s)**



Si vous souhaitez déposer plusieurs actions, il vous suffit de créer un seul et unique dossier sur le Compte Asso et les déposer dans celui-ci. Pour rappel, le **nombre d'actions pouvant être subventionnée est limité à trois**.

- ▶ **Qui contacter en cas de question ?**



Nous vous invitons à vous rapprocher de votre District pour toute question.

04

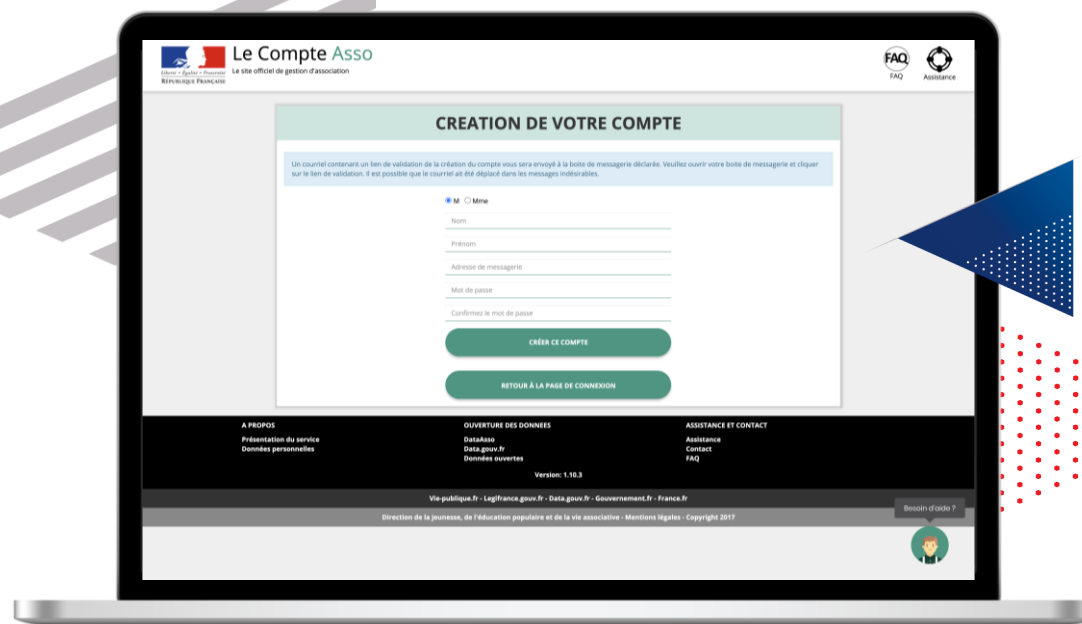
---

# Bilan des actions financées en 2021

# 4.1 | Justifier ses actions de la campagne 2021

**RAPPEL : un compte-rendu financier doit être rempli pour chaque action financée**

## **Situation 1 : action totalement réalisée**



Vous devez déposer directement le compte-rendu financier de façon dématérialisée sur **« Le Compte Asso » avant le 30 juin 2022.**



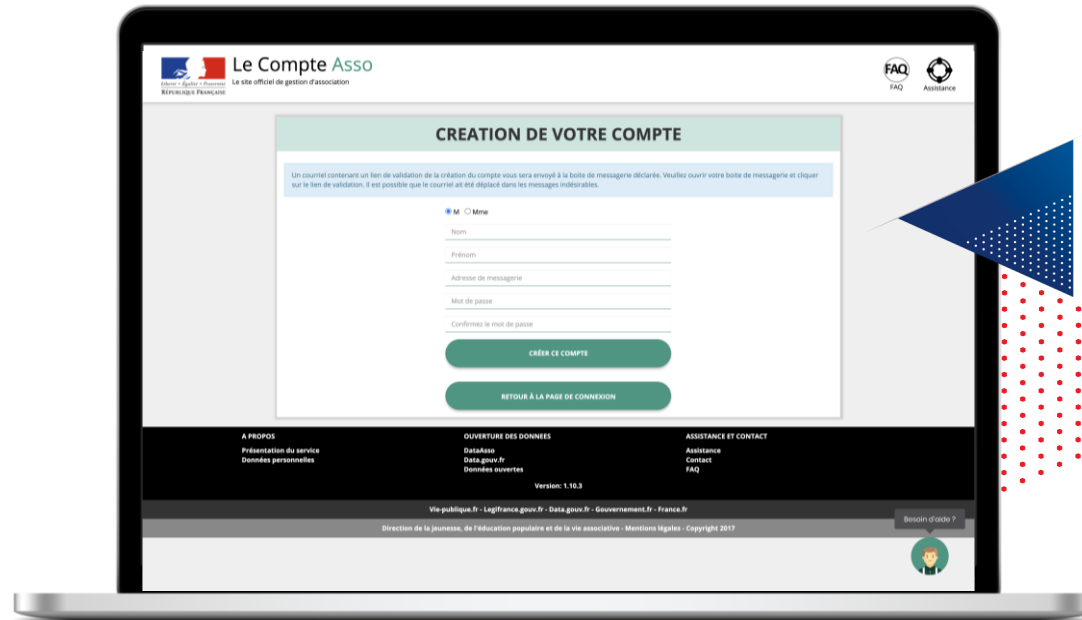
## Situation 2 : action en cours de réalisation et qui se terminera avant le 30 juin 2022

- ▶ Vous devez déposer le **compte-rendu financier partiel dématérialisé de l'action sur Le Compte Asso** puis le **compte-rendu final** avant le 30 juin 2022.

## Situation 3 : action non réalisée en raison de la situation sanitaire et qui peut avoir lieu en 2022

- ▶ Vous devez l'indiquer dans le **compte-rendu financier dématérialisé sur « Le Compte Asso »**, en répondant « **non** » à la question « **Ce projet a-t-il été réalisé ?** », puis en répondant « **oui** » à la question « **Ce projet est-il reporté ?** » avant le 30 juin 2022

NB : Seule l'Agence Nationale du Sport est habilitée à autoriser le report des crédits pour l'année suivante



## Situation 4 : action non réalisée en 2021 indépendamment de la situation sanitaire


- ▶ Vous devez l'indiquer dans **le compte-rendu financier dématérialisé sur « Le Compte Asso »**, en répondant « **non** » à la question « **Ce projet a-t-il été réalisé ?** » avant le 30 juin 2022. Une demande de reversement sera alors proposée à l'Agence Nationale du Sport.

*NB : Seule l'Agence Nationale du Sport est habilitée à autoriser le report des crédits pour l'année suivante*

## 4.2 | Bien remplir le compte-rendu financier

# Compléter le compte-rendu financier

Le compte-rendu financier de votre action est à compléter de manière dématérialisée sur Le Compte Asso. Voici les étapes à suivre pour le **remplir de la bonne manière** :

1. Se connecter sur Le Compte Asso
2. Se rendre sur « Saisir les comptes-rendus financiers »
3. Cliquer sur le logo : 
4. Indiquer si le projet a été réalisé ou pas. Si le projet n'a pas été réalisé, s'arrêter là.
5. Décrire la mise en œuvre de l'action réalisée
6. Renseigner les informations relatives au public bénéficiaire
7. Indiquer les dates et lieux de réalisation
8. Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés (*voir pages suivantes*)
9. Indiquer le montant réalisé dans le cadre de l'action ainsi que le budget réalisé
10. Remplir la partie « Annexe »
11. Renseigner la partie « Représentant légal et signature »
12. Transmettre le compte-rendu

**Le détail des étapes pour bien remplir votre compte-rendu financier ici (pages 5 à 13)**

# Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

L'objectif de cette partie est de mesurer la réussite du projet à l'aide d'indicateurs que vous devrez renseigner sur votre compte-rendu financier. Voici les indicateurs pour l'axe « Sport-Santé » de la campagne 2021 :

Thématiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance
Développement offre de FitFoot	Mise en place d'une offre de pratique « Fit Foot » dans le cadre d'une nouvelle section loisir ou au sein d'une section loisir existante	<b>Cible:</b> Public féminin (U20F et plus) <b>Indicateurs:</b> Existence d'une section loisir reconnue ou en cours d'identification ; 10 participantes licenciées loisir FFF au minimum (pour la saison en vigueur au moment de l'action)
	Organisation d'initiations et/ou d'évènements de découverte à destination de nouveaux publics	<b>Cible:</b> Public féminin (U20F et plus) <b>Indicateurs:</b> 2 initiations/événements mis en place au minimum ; 10 participantes minimum (licenciées et non licenciées)
Développement offre de Foot en Marchant	Mise en place d'une offre de pratique « Foot en marchant » dans le cadre d'une nouvelle section loisir ou au sein d'une section loisir existante	<b>Cible:</b> Licencié(e) FFF +45 ans H/F, et public sport adapté/handisport H/F <b>Indicateurs:</b> Existence d'une section loisir reconnue ou en cours d'identification ; 10 participant(e)s licencié(e)s loisirs FFF au minimum
	Organisation d'initiations et/ou d'évènements à destination de nouveaux publics	<b>Cible:</b> Licencié(e) FFF +45 ans H/F, et public sport adapté/handisport H/F <b>Indicateurs:</b> 2 événements au minimum mis en place ; 15 participants minimum (3 équipes)
Développement d'actions de prévention	Mise en place d'actions de prévention primaire de ou à travers la pratique du football	<b>Cible:</b> Educateurs(trices) <b>Indicateurs:</b> Nombre d'éducateurs formés

# Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

Voici les indicateurs pour l'axe « Développement de la pratique » de la campagne 2021 :

Thématiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance
Développement et structuration de la pratique féminine	Mise en place d'actions permettant au plus grand nombre l'accessibilité à la pratique en club	<b>Cible:</b> Nouvelles et actuelles pratiquantes du club <b>Indicateurs:</b> Présence d'un référent féminin dans le club ; Réalisation d'une action promotionnelle avec des non licenciées pratiquantes
	Mise en place d'action afin d'améliorer l'accueil ou le niveau de l'encadrement (formations pour l'encadrement)	<b>Cible:</b> H/F encadrant des équipes féminines ou investis dans le projet féminin du club <b>Indicateurs:</b> Participation à des formations ; Obtention/conservation du Label Ecole Féminine de Football
	Mise en place d'actions afin d'enrichir les formes de pratique et répondre aux attentes de chacune	<b>Cible:</b> Pratiquantes licenciées <b>Indicateurs:</b> Création d'équipes et/ou développement de la section féminine ; Présence de pratique compétitive et/ou loisir
Développement de la pratique Futsal	Création de section futsal au sein du club	<b>Cible:</b> U6-Séniors H/F <b>Indicateurs:</b> 8 licences futsal au minimum ; 1 séance hebdomadaire tout au long de la saison
Développement du football en milieu scolaire	Mise en place d'actions d'accompagnement et de soutien dans le cadre de l'opération « Foot à l'école » permettant de faire découvrir et initier aux filles et aux garçons l'activité football/futsal	<b>Cible:</b> U8-U11 filles-garçons <b>Indicateurs :</b> Intervention d'un club au sein d'une école N+1 à la suite de la mise en place de cycles par le conseiller technique (district) à l'année N
	Mise en place d'actions dans le cadre de l'opération « Foot à l'école » permettant de créer une passerelle avec les écoles de proximité et une relation pérenne école-club	<b>Cible:</b> U8-U11 filles-garçons <b>Indicateurs:</b> Différence nb licenciés N d'un club/nb licenciés N+1 (pour un club ayant réalisé des cycles) ; Différence nb licenciés catégories cibles N/nb licenciés catégories cibles N+1
	Mise en place d'actions d'accompagnement et soutien dans le cadre de l'opération « la Quinzaine du foot » permettant de créer une passerelle avec les collèges/lycées (classes ou AS UNSS) de proximité	<b>Cible:</b> U8-U11 filles-garçons <b>Indicateurs:</b> cf indicateurs ci-dessus
Promotion et développement des pratiques du football	Mise en place d'actions événementielles visant à promouvoir l'ensemble des pratiques du football	<b>Cible:</b> Tout public non licencié <b>Indicateurs:</b> Réurrence des événements organisés par le club
	Mise en place d'actions visant à développer et structurer une offre de pratique innovante du football (en dehors des pratiques concernées par un subventionnement spécifique)	<b>Cible:</b> Tout public non licencié <b>Indicateurs:</b> Offres de pratiques proposées par le club (golf foot, foot 5, beach soccer, etc...)
Structuration et développement du club	Mise en place d'actions afin de renforcer la structuration des clubs et valoriser le Projet Club par un label fédéral	<b>Cible:</b> Dirigeant(e)s et éducateur(trice)s <b>Indicateur:</b> Nb formations suivies par les dirigeants et éducateurs du club ; Candidature aux Labels FFF ; Obtention de Labels FFF
	Mise en place d'actions afin de diversifier l'offre de pratique et fidéliser ou recruter de nouveaux membres	<b>Cible:</b> Tout licencié <b>Indicateurs:</b> Création d'une section loisir au sein du club ; Mise en place d'actions de valorisation et de recrutement de bénévoles ; Nb d'actions « Club Lieu de Vie » mises en place; Fidélisation des licencié(e)s

# Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

Voici les indicateurs pour l'axe « Développement de l'éthique et de la citoyenneté » de la campagne 2021 :

Thématiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance
Engagement environnemental	Mise en place d'actions visant à développer l'engagement du club dans la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité	<b>Cible:</b> Dirigeant(e)s, éducateur(trice)s, licencié(e)s, parents et acteur(trice)s de l'écosystème du club <b>Indicateurs:</b> Nb personnes impactées ; Type de mesure de la réduction des déchets ; Economie d'énergie ; Kms parcourus en covoiturage / mobilité douce ou active ; Sourcing des produits buvettes
	Mise en place d'actions visant à adopter des bonnes pratiques écoresponsables au sein du club et/ou sur un événement, et renforcer la sensibilisation des différents publics sur le sujet	<b>Cible:</b> U8-U15 H/F <b>Indicateurs:</b> Nb personnes impactées ; Collaboration avec des partenaires experts ; Nb actions ponctuelles organisées ; Mise en place d'un système d'évaluation d'impact
Accès à la pratique du football pour les publics spécifiques	Mise en place d'actions favorisant une pratique inclusive et partagée	<b>Cible:</b> Personnes ayant le statut de réfugié(e)s, mineur(e)s non accompagné(e)s, migrants, demandeurs d'asile, personnes sans domicile fixe ou domiciliées dans les quartiers identifiés comme prioritaires, personnes souffrant d'un handicap physique, mental ou sensoriel <b>Indicateurs:</b> Concours et soutien d'experts et partenaires (comités locaux de la FFSA/FFH, associations d'experts, collectivités, services de l'Etat...) ; Utilisation des fiches P.E.F/vidéos de la Charte d'Ethique et de Déontologie; Lien avec les programmes Paris 2024 (ex : Semaine Olympique)
Développement de dispositifs d'éducation civique, culturelle et citoyenne	Organisation d'ateliers/animations permettant de faire vivre le Programme Educatif Fédéral dans le club et/ou auprès des licencié(e)s	<b>Cible:</b> U6-U19 H/F <b>Indicateurs:</b> Type d'actions mises en place ; Nb actions remontées dans le cadre du Challenge National PEF ; Utilisation des supports de communication PEF
	Organisation d'animations/d'événements permettant l'épanouissement des licencié(e)s par la citoyenneté, l'ouverture civique, le soutien scolaire,...	<b>Cible:</b> Tout licencié <b>Indicateurs:</b> Collaboration avec des associations et partenaires institutionnels « experts »
Mobilisation du football amateur en faveur de l'emploi	Mise en place d'actions permettant de faciliter la rencontre et l'échange entre des licencié(e)s FFF à la recherche d'un emploi, et des entreprises en recherche de collaborateurs/trices, dans des conditions innovantes	<b>Cible:</b> Licencié(e)s à la recherche d'un emploi <b>Indicateurs:</b> Appui et concours indispensable des partenaires et experts de l'emploi (Pôle Emploi, Missions locales, CCI, MEDEF...)
Renforcer le "vivre-ensemble": prévenir/réparer les mauvais comportements	Mise en place d'actions de prévention et/ou de réparation contre tout comportement déviant portant atteinte aux valeurs du football	<b>Cible:</b> Tout licencié <b>Indicateurs:</b> Collaboration avec des associations expertes comme la LICRA (lutte contre le racisme et prévention de la radicalisation), FOOT ENSEMBLE (lutte contre les discriminations), LE TRIMARAN (lutte contre les violences) et les acteurs institutionnels (dont les Forces de l'ordre)
	Organisation d'actions de sensibilisation sur la protection de l'enfance permettant de libérer la parole des licencié(e)s et des parents, renforcer le partage des valeurs du Football et donc protéger les licencié(e)s de tout comportement déviant	<b>Cible:</b> Licencié(e)s et parents <b>Indicateurs:</b> Collaboration avec des associations expertes comme le Comité Ethique et Sport, partenaire expert de la FFF; Utilisation des fiches PEF dédiées au sujet et vidéo Intégrité de la Charte d'Ethique et de Déontologie du football

# Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

Voici les indicateurs pour l'axe « Plan de relance » de la campagne 2021 :

Thématiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance
Reprise d'activité sportive	Mise en place d'actions favorisant la reprise d'activité sportive au sein du club (journées porte-ouvertes, journées festives intra-clubs, tournois, stages pendant vacances scolaires, etc...)	<b>Cible:</b> Licencié(e)s pratiquant(e)s et non licencié(e)s <b>Indicateurs:</b> Type et contenu d'action ; Mise en application du protocole FFF sur la reprise d'activité ; Taux de renouvellement des licences et nouvelles licences
Aides à l'application des protocoles sanitaires imposés	Acquisition de matériels permettant de respecter les mesures liées aux protocoles sanitaires au sein du club (achat de masques jetables et/ou tissus, bouteilles et/ou distributeurs de gel hydroalcoolique, gourdes individuelles, signalétiques, etc...)	<b>Cible:</b> Toute personne présente au sein du club <b>Indicateurs:</b> Type de produits achetés ; Profil des utilisateur(trice)s



# Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

Pour remplir les indicateurs de performance sur Le Compte Asso, vous devez suivre les étapes mentionnées ci-dessous et **ajouter les indicateurs d'évaluation** liés à votre action disponibles aux pages précédentes.

**Evaluation des objectifs réalisés**

Objectifs - Pérenniser les actions entreprises sur les 4 écoles afin de mettre en valeur le processus du projet (d'ici 3 ans les élèves touchés en CE2 seront en CM2 et bénéficieront du cycle d'apprentissage SAVOIR CIRCULER) - Pérenniser les actions entreprises auprès des deux écoles de secteur QPV en 2019-2020 - Développer le projet en intégrant 6 nouvelles écoles - Développer le territoire de Facton en impliquant des écoles de milieu Urbain, Urbain QPV, Rural et Rural ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) - Intégrer les actions savoir Rouler et Savoir Circuler en partenariat avec l'IME de Laon et l'association ASPIE RATION au projet SAVOIR ROULER à VELO


Indicateurs au regard des objectifs - Parcours test en début de projet (état des acquis) - Réalisation des sorties Finales sur un trajet symbolique de l'utilisation du vélo comme mobilité douce du quotidien - Remise de l'Attestation SAVOIR ROULER à VELO aux jeunes ayant réalisé cette sortie.

Les objectifs du projet ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Aucun indicateur référencé dans le projet de la demande de subvention

Barre	Intitulé	Minimum obtenu	Maximum obtenu	Réalisé	Actions
Indicateur n°1	Intitulé de l'indicateur			Résultats obtenus	<input type="button" value="E"/> <input type="button" value="X"/>

ENREGISTRER

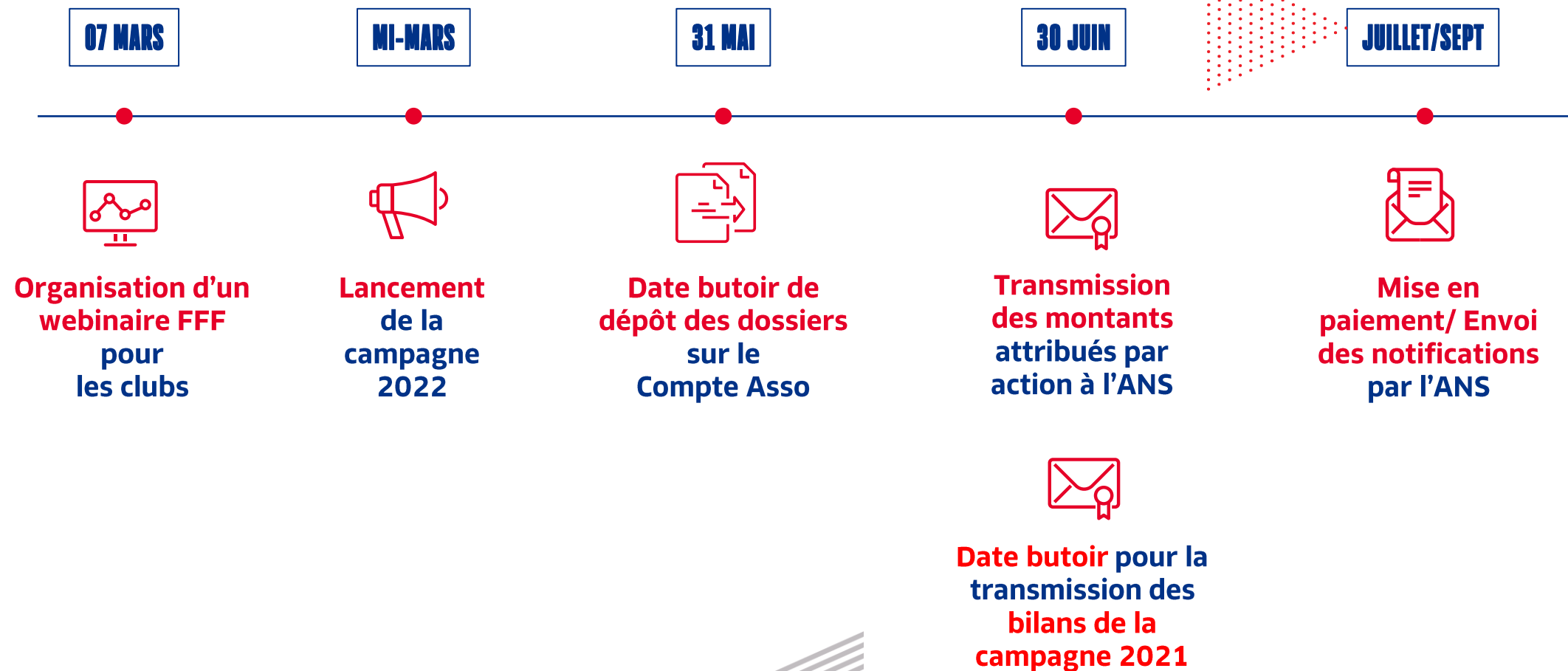
- 1 Renseignez si les objectifs de l'action ont été remplis au regard des indicateurs définis.
- 2 Vous pouvez ajouter des indicateurs d'évaluation du projet en cliquant sur  et renseignez les valeurs.
- 3 Sauvegardez les informations renseignées en cliquant sur le bouton « Enregistrer ».

05

---

# Calendrier

# Calendrier 2022

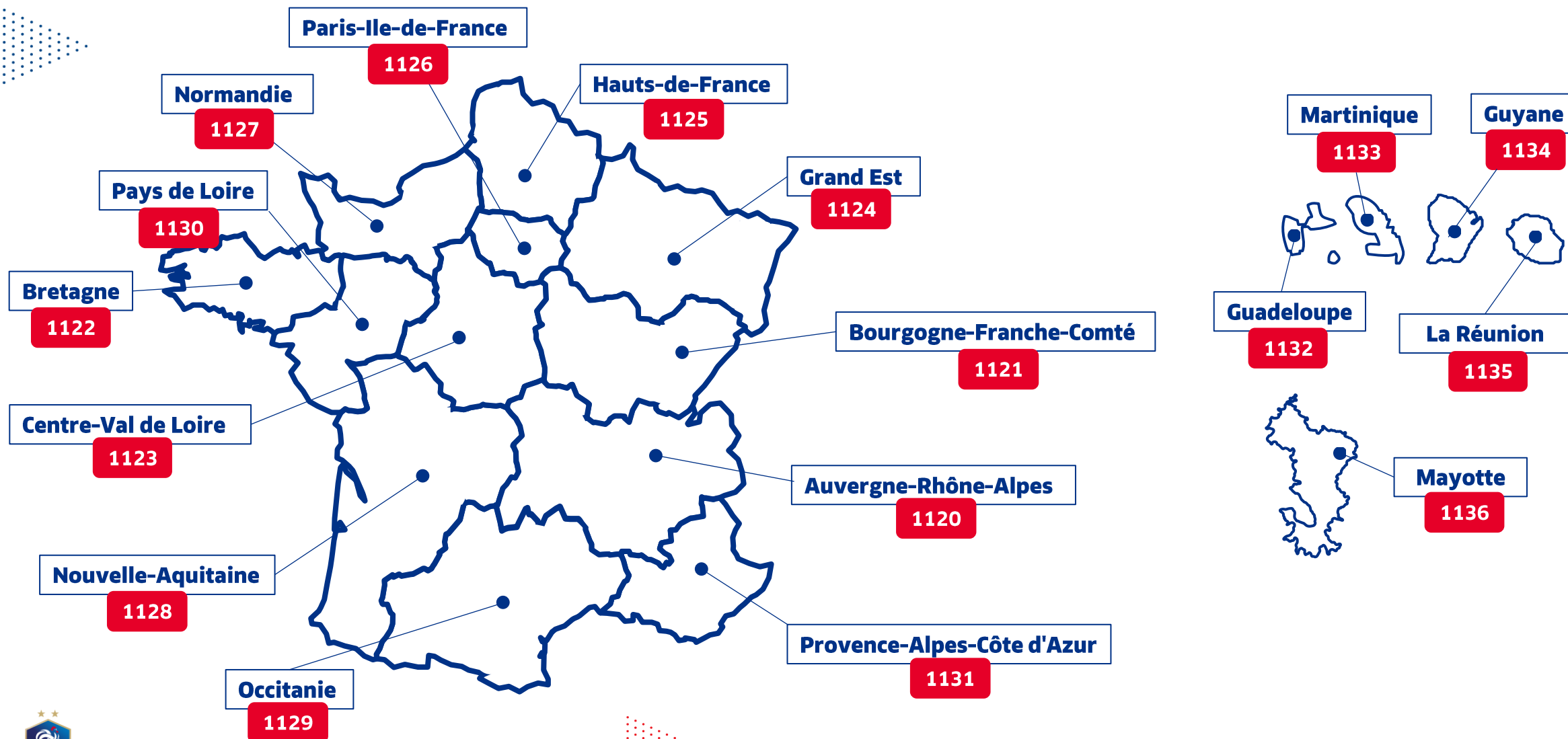


06

---

# Annexes

# Annexe – Codes de subvention pour déposer un dossier



# Annexes

- ▶ Guide d'utilisation de la plateforme « Le Compte Asso » - Créer son compte :  
[https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2022-02/2022\\_Guide%20Le%20Compte%20Asso\\_Cr%C3%A9er%20son%20compte\\_Association\\_0.pdf](https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2022-02/2022_Guide%20Le%20Compte%20Asso_Cr%C3%A9er%20son%20compte_Association_0.pdf)
- ▶ Guide d'utilisation de la plateforme « Le Compte Asso » - Compléter la partie administrative :  
[https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2022-02/2022\\_Guide%20Le%20Compte%20Asso\\_Compl%C3%A9ter%20les%20informations%20administratives\\_Association.pdf](https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2022-02/2022_Guide%20Le%20Compte%20Asso_Compl%C3%A9ter%20les%20informations%20administratives_Association.pdf)
- ▶ Guide d'utilisation de la plateforme « Le Compte Asso » - Faire une demande PSF :  
[https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2022-02/2022\\_Guide%20Le%20Compte%20Asso\\_Faire%20une%20demande%20PSF.pdf](https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2022-02/2022_Guide%20Le%20Compte%20Asso_Faire%20une%20demande%20PSF.pdf)
- ▶ Guide d'utilisation de la plateforme « Le Compte Asso » - Compte-rendu financier 2021 :  
[https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2022-02/2022\\_Guide%20Le%20Compte%20Asso\\_Saisir%20son%20Compte%20Rendu%20Financier.pdf](https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2022-02/2022_Guide%20Le%20Compte%20Asso_Saisir%20son%20Compte%20Rendu%20Financier.pdf)